

Règlement du 10ème « Saulx Bad, So Good » 2025

26 et 27 Avril 2025

Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres.

1. Le tournoi "**Saulx Bad, So Good 2025**" est autorisé par la ligue Ile de France sous le numéro 2404601. Il se déroulera au Gymnase Pablo Picasso, rue du pont neuf à Saulx les Chartreux, sur 5 terrains les 26 et 27 Avril 2025.
2. Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBaD, les dispositions particulières de la LIFB et le règlement ci-après. Le tournoi au format standard est ouvert à tous les joueur(se)s, en possession d'une licence compétition de la FFBaD.
3. Le Juge arbitre (JA) principal sera **Jean-Claude DERNIAUX**. Sa décision est sans appel. Le JA est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point du présent règlement.
4. Les GEO seront Benjamin Prudhomme (GEO principal), Christelle Martin et Emmanuel Leclercq (GEOs adjoints)
5. Le tournoi "**Saulx Bad, So Good 2025**" est ouvert à tou(te)s les joueurs(euses) licencié(e)s à la FFBaD (de Minime à Vétéran) classé(e)s dans les séries R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC.
6. Le prix de l'inscription est de 17€ pour 1 tableau, de 22€ pour 2 tableaux. l'inscription est ouverte jusqu'au 26 Mars 2025, le tirage au sort est prévu le 12 Avril 2025.
7. Les tableaux seront proposés en séries modifiables selon le nombre d'inscriptions. Le nombre d'inscriptions est limité, et l'organisation se réserve le droit de scinder, ajouter, regrouper ou supprimer des tableaux si besoin. Les tableaux ne seront ouverts qu'à partir de 4 joueurs(euses) ou 4 paires.
8. Les tableaux ouverts sont **SH / SD / DH / DD / MX**. Le samedi auront lieu les simples et les doubles mixtes et le dimanche auront lieu les doubles hommes et doubles dames. Les tableaux se joueront par séries avec un maximum de 4 séries par tableau. Il sera impossible de s'inscrire en simple et en mixte dans la même journée.
9. Chaque joueur(euse) peut s'inscrire dans la série correspondant à son classement, ou la série directement supérieure. Dans les séries de doubles ou mixtes, au moins une personne sur les deux doit avoir le classement correspondant à la série. Tous les joueurs/joueuses devront être en possession de leur licence et être en règle avec la FFBaD le jour du tirage au sort.
10. Les têtes de séries seront désignées par les organisateurs et les juges-arbitres au CPPH lors du tirage au sort. Dans la mesure du possible, tous les tableaux seront en poules avec 2 sortants par poule dans tous les tableaux.
11. La limite du nombre d'inscrits sera de 150 joueurs, les joueurs seront ensuite reversés sur liste d'attente. L'organisation se réserve le droit de mettre sur liste d'attente les joueurs d'une série si le nombre d'inscrits est trop important dans celle-ci, même si le nombre total d'inscriptions n'est pas atteint. Les inscriptions seront comptabilisées avec, par ordre de priorité :
 - * Ordre d'arrivée de l'inscription complète (inscription + droits d'engagements)
 - * Paiement effectif des droits d'engagement (de la paire complète)
12. L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant, les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matchs pourront être lancés en avance jusqu'à 1h avant l'horaire prévu. Les matchs seront en mode calculés pour le bon déroulement de la compétition.
13. Les organisateurs, en accord avec le Juge-arbitre, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux avant le début et, si besoin est, de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi.
14. Les droits d'inscriptions, passé le délai de la date limite d'inscription, sont remboursés en cas de force majeure et sur présentation d'un certificat médical.
15. Tout joueur devenant indisponible aux dates de la compétition doit en faire part à l'organisateur dans les plus brefs délais.

En cas d'indisponibilité :

- a. Si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription
 - b. Si l'annonce est faite après le tirage au sort, le joueur doit envoyer dans les 5 jours suivant la compétition un justificatif valable à la LIFB (forfait@lifb.org) ainsi qu'au Juge-Arbitre en copie, accompagné du formulaire fédéral rempli.
 - c. En cas de défaillance d'un partenaire inscrit, le joueur peut proposer un nouveau partenaire ayant le même profil afin de conserver son affectation dans son groupe d'origine.
 - d. Le partenaire du défaillant doit faire savoir à l'organisation s'il souhaite qu'on lui trouve un nouveau partenaire, ou s'il souhaite retirer son inscription.
16. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFbAD, un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match. (Minimum 2 raquettes, boisson, serviette...). Dès leur arrivée sur le terrain, Les joueurs et joueuses devront tester leurs volants avant de s'échauffer.
 17. Le plateau de jeu est uniquement réservé au juge arbitre, aux organisateurs, aux joueurs ainsi qu'aux entraîneurs (max 2 par joueur ou par paire). Le coaching sera autorisé entre les échanges.
 18. Les matchs seront auto arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement des arbitres (ou faisant office) seront proposés par le comité d'organisation au juge arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).
 19. Les volants seront à la charge des joueurs : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL Tourney 4.
 20. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes...) et les filins sera compté comme faute, sauf au service, qui pourra être réengagé 1 fois.
 21. Les horaires prévisionnels fournis par affichage ou par la table de marque sont indicatifs. Les joueurs devant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre et devront obtenir l'accord de ce dernier. Par ailleurs, ils devront revenir à l'horaire indiqué par le JA et laisser leur numéro de téléphone à la table de marque. Sinon, le joueur pourrait être annoncé comme forfait pour son match.
 22. Le temps minimum de repos auquel ont droit les joueurs entre deux matchs consécutifs est fixé à 20 minutes (le temps de repos est compté à l'annonce du dernier point du match précédent jusqu'à l'annonce "jouez" du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e). Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
 23. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, accidents ou autres incidents... Les joueurs sont priés de respecter la propreté de la salle et des vestiaires.
 24. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport devra l'indiquer au juge-arbitre avant son premier match du tournoi.
 25. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Les Juges-arbitres ont la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement particulier.

Le Comité Organisateur remercie par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de cette édition du tournoi Saulx Bad, So Good observant ce règlement particulier et en respectant les décisions du juge Arbitre.

Contact : saulxbadsogood.lvs91@gmail.com
GEO Principal : Benjamin Prudhomme / 06 79 47 88 82
GEO Adjointe : Christelle Martin / 06 14 92 89 61
GEO Adjoint : Emmanuel Leclercq / 07 69 42 08 98